



# 97%

*des répondants  
recommanderaient  
Boisbriand à leurs  
parents et amis!*

## 4 RÉSULTATS DU SONDAGE

5 Salle de spectacle

9 Guide de l'électeur

16 Journée à saveur culturelle

Vol. 18

N° 8

SEPTEMBRE 2013

**Hôtel de ville**

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7  
**Tél.** : 450 435-1954 • **Télé.** : 450 435-6398  
**Heures d'ouverture** : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15  
 › **Cabinet de la mairesse**, poste 219  
 › **Cour municipale**, poste 271  
 › **Direction générale**, poste 281  
 › **Greffe**, poste 224  
 › **Ligne verte**, poste 444  
 › **Ressources humaines**, poste 209  
 › **Technologies de l'information**, poste 231  
 › **Trésorerie**, poste 200  
 › **Urbanisme**, poste 356

› **Loisirs** • **Nouvel horaire** •  
**Tél.** : 450 437-2727 • **Télé.** : 450 437-9397  
**Heures d'ouverture** : lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, vendredi, 8 h à 16 h

*Prenez note que le Service des loisirs est déménagé à l'hôtel de ville pour mieux vous servir.*

**Bibliothèque**

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6  
**Tél.** : 450 435-7466 • **Télé.** : 450 435-0627  
**Heures d'ouverture** : lundi au vendredi, 10 h à 21 h, et samedi et dimanche, 10 h à 17 h

**Maison du citoyen et Place de la culture / Centre communautaire**

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6  
 Réservation et horaire des salles  
**Tél.** : 450 435-1954, poste 364

**Centre culturel**

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6  
**Tél.** : 450 435-1954, poste 283

**Travaux publics**

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7  
**Tél.** : 450 437-4620 • **Télé.** : 450 437-1917  
**Heures d'ouverture** : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Aréna**

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6  
**Tél.** : 450 437-2727 • **Télé.** : 450 437-9397  
 Réservation et heures de glace  
**Tél.** : 450 435-1954, poste 335  
 Local d'équipement  
**Tél.** : 450 435-1954, poste 251

**L'@dobase**

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6  
**Tél.** : 450 419-4580 • **Télé.** : 450 419-4583  
**Heures d'ouverture** : lundi au jeudi, 16 h 30 à 21 h, vendredi, 16 h 30 à 22 h, et samedi, 13 h à 22 h

**Sécurité incendie**

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5  
**Tél.** : 450 435-3385 • **Télé.** : 450 435-1820  
**Heures d'ouverture** : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15  
 Programme de secours adapté : poste 316

**Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville**

**Tél.** : 450 435-2421

**Prochaine séance du conseil :**  
**Le 1<sup>er</sup> octobre à 19 h 30**  
 À la salle du conseil de l'hôtel de ville

---

**Téléchargez l'application mobile Ville de Boisbriand**




---

**Suivez-nous sur :**  

**[www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)**

**› TABLE DES MATIÈRES**

<b>MOT DE LA MAIRESSE</b>	3
<b>COMMUNAUTÉ</b>	4-6
<b>ENVIRONNEMENT</b>	7
<b>RGAB</b>	8
<b>GUIDE DE L'ÉLECTEUR</b>	9-12
<b>CULTURE</b>	13
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	14
<b>@DO/AÎNÉS</b>	15

<b>LOISIRS</b>	16
<b>PROGRAMMATION</b>	17
<b>SPORTS</b>	18

**MESSAGE IMPORTANT**

*Veillez prendre note que les bureaux administratifs de la Ville de Boisbriand seront fermés le lundi 14 octobre.*

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis particulièrement heureuse de vous présenter les résultats du plus récent sondage sur la satisfaction du citoyen. Cette seconde version du Sondage s'inscrivait dans un processus d'amélioration continue des services offerts aux Boisbriannais. On se rappellera que depuis la première édition du sondage, en juin 2011, le *Plan stratégique 2012-2016* a été élaboré pour mieux répondre aux besoins exprimés par les citoyens.

Les résultats présentés en page 4 démontrent clairement que les efforts mis en place par l'Administration municipale ont porté fruit, car 97 % des répondants recommanderaient la Ville à leurs parents et à leurs amis!



La mairesse,

*Marlene Cordato*  
Marlene Cordato

### Culturellement parlant

Quel 15<sup>e</sup> anniversaire incroyable que celui des Beaux Lundis d'été! Et que dire de la deuxième édition du festival *Un air d'ici et d'ailleurs!* Encore une fois, le Service des loisirs a offert aux citoyens un été magnifiquement culturel, et cela se poursuit avec les *Premiers rendez-vous*, qui reprennent l'affiche le 29 septembre prochain avec la jolie et talentueuse Ariane Brunet. Cette série a pour mission de vous faire découvrir les talents émergents. De belles surprises vous attendent!

De plus, j'espère que vous êtes nombreux à avoir emprunté les pistes cyclables pour découvrir les sculptures et les fresques installées sur notre territoire avec la publication du circuit d'art public. Si le temps vous a manqué, il vous reste encore quelques belles journées pour le faire.

### Implication des citoyens

À l'automne, tout comme au printemps, plusieurs souhaitent s'inscrire à un programme d'exercice, adopter de meilleures habitudes alimentaires et prendre le temps de respirer. Je vous rappelle que le comité de travail du *Programme 0-5-30 Combinaison Prévention* volet citoyen recrute actuellement des bénévoles désirant s'impliquer pour faire la promotion de saines habitudes de vie.

En tant que membre de ce comité, vous aurez une chance unique de participer à l'élaboration d'un plan d'action qui soutiendra la démarche des citoyens soucieux de leur santé. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières dans le domaine. Seule la passion des bonnes habitudes de vie est un prérequis! Informez-vous auprès du Service des loisirs pour en savoir davantage.

### Le conseil vous informe...

La Ville a signé une entente intermunicipale concernant l'utilisation et l'achat en commun d'un compresseur d'air respirable pour certaines villes faisant partie de l'Entraide intermunicipale de la sécurité incendie des Basses-Laurentides.

Le conseil a autorisé la location de 520 heures de glace au Centre d'excellence Sports Rousseau pour la saison 2013-2014, durant la période s'échelonnant du 27 août 2013 au 16 mars 2014, au montant de 119 556,75 \$.

Il y aura renouvellement et signature d'un protocole d'entente pour les trois prochaines saisons entre l'Association régionale de hockey féminin des Laurentides, la Ville de Boisbriand et les autres villes des Laurentides.

La Ville a versé une quote-part de 2 736 \$ à l'organisme Réseau de covoiturage Rive-Nord. Elle a également désigné le directeur général de la Ville à titre de représentant au sein du Comité de coordination de la MRC Thérèse-De Blainville.

La Ville a effectué les dons suivants :

- › 250 \$ à l'organisme Centre de prévention du décrochage scolaire OMÉGA pour l'année 2013;
- › 500 \$ au Fonds de l'athlète des Laurentides pour chacune des années 2014, 2015 et 2016.

L'adhésion 2013-2014 au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie se fera au montant de 862,31 \$.

Le rapport des statistiques des permis de construction émis en juin présente un montant de 1 981 658 \$ pour un cumulatif de 28 863 093 \$.



Lyne Levert  
450 435-8979  
District Sanche (1)



Gilles Sauriol  
450 435-6596  
District DuGué (2)



Christine Beaudette  
450 433-9957  
District Filion (3)



Patrick Thifault  
514 994-2255  
District Dubois (4)



Daniel Kaeser  
450 434-0004  
District Brosseau (5)



Denis Hébert  
Maire suppléant  
450 433-6540  
District Labelle (6)



Mario Lavallée  
514 908-7622  
District Desjardins (7)



David McKinley  
514 951-1548  
District Dion (8)

## Résultats du sondage

C'est avec un immense plaisir que nous vous livrons un aperçu des résultats du *Sondage sur la satisfaction du citoyen 2013*. Le degré de satisfaction relativement à tous les services municipaux est en hausse! Je suis particulièrement fière du chemin parcouru en ce qui a trait à la transparence des activités. La différence est remarquable!

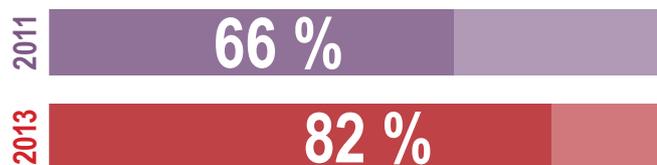


Je suis heureuse de constater à quel point Boisbriand est une ville où il fait bon vivre. Quelque 1 673 citoyens ont répondu au sondage en totalité ou partiellement. Je tiens à les remercier et je vous annonce que l'expérience sera reprise afin de poursuivre l'amélioration des services et donner pleinement satisfaction aux résidents de Boisbriand.

La mairesse,  
  
 Marlene Cordato



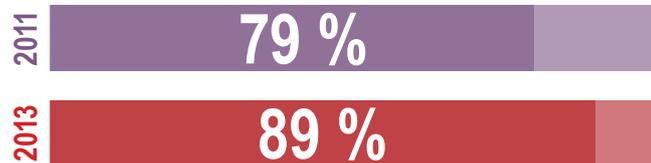
### Ma municipalité mène ses activités de façon transparente.



Efforts consentis pour mieux répondre à vos attentes :

- › Webdiffusion;
- › Chronique « Le conseil vous informe »;
- › Consultations publiques;
- › Nouvelle gestion des contrats;
- › Réseaux sociaux.

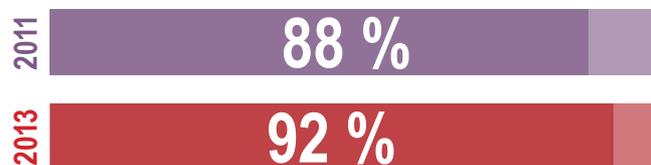
### Ma municipalité en fait suffisamment en matière d'environnement.



Efforts consentis pour mieux répondre à vos attentes :

- › Barils d'eau de pluie et composteurs à prix modique;
- › Collecte de cèdres;
- › Collecte de branches;
- › Promotion de l'herbicyclage.

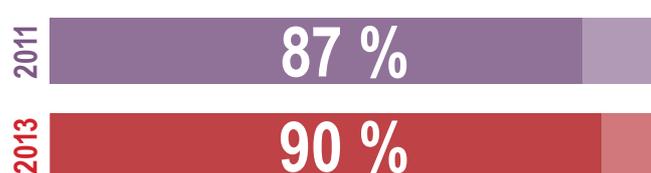
### Je me sens en sécurité dans ma ville.



Efforts consentis pour mieux répondre à vos attentes :

- › Visite préventive effectuée par les pompiers;
- › Augmentation de la présence de la patrouille préventive dans les parcs;
- › Harmonisation des vitesses dans les rues résidentielles;
- › Virages sécurisés à droite pour les piétons sur le boul. de la Grande-Allée aux intersections du boul. du Faubourg et du ch. de la Rivière-Cachée.

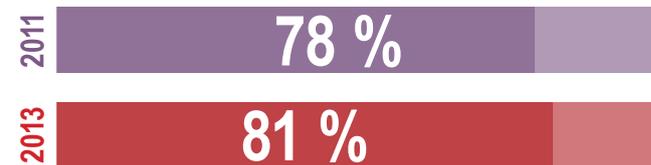
### Ma municipalité est sensible aux besoins des citoyens.



Efforts consentis pour mieux répondre à vos attentes :

- › Ajout du prêt numérique à la bibliothèque;
- › Campagne d'achat local en collaboration avec le RGAB;
- › Rencontre de quartier.

### J'obtiens des services valant les taxes que je paie.

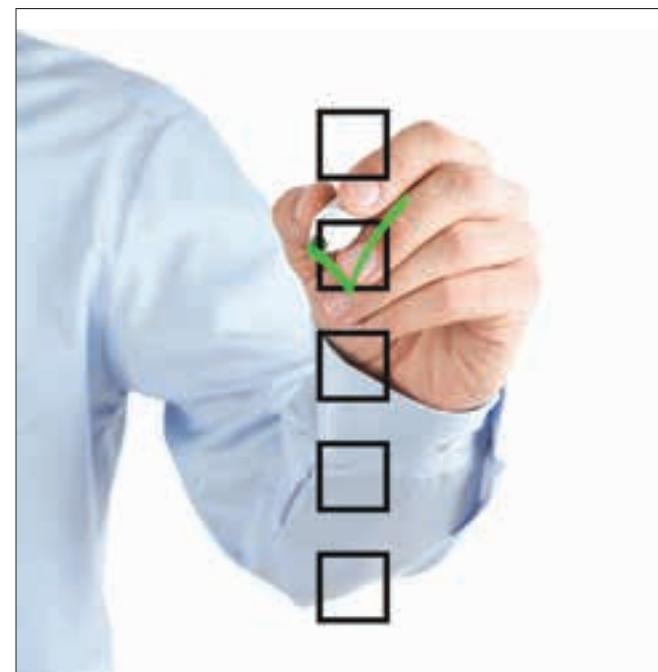


- › Embellissement de la ville;
- › Plan directeur des parcs;
- › Réaménagement de la bibliothèque;
- › Animation culturelle bonifiée.



« La prestation de service de qualité est ce qui est le plus important pour le citoyen. Notre objectif est de continuer d'offrir un équilibre entre ce que le citoyen désire et le coût. »

- Marlene Cordato



## Dossier de la « salle de spectacle »

L'Administration municipale travaille toujours sur le dossier de la construction du Centre de création-production-diffusion au Faubourg Boisbriand. Depuis déjà plusieurs mois, la Ville est dans l'attente d'une autorisation gouvernementale afin de poursuivre ses démarches. Cet accord est nécessaire pour envisager la préparation du devis de performance qui servira ensuite à l'élaboration des plans et devis. Puis, il faudra soumettre à nouveau le document au gouvernement du Québec afin qu'il confirme la subvention pour que la Ville puisse procéder aux appels de soumissions. Bien que les démarches soient longues, la Ville ne perd pas de vue son objectif d'offrir aux Boisbriannais une belle salle de spectacle.

## À propos des animaux domestiques

Afin d'assurer la bonne cohabitation entre voisins, il est important de garder vos chiens en laisse dans les endroits publics. De plus, seuls les parcs René-Lévesque, Alexis-Carrel et Perron peuvent accueillir les chiens. Souvenez-vous que le propriétaire a la responsabilité de ramasser les excréments de ses animaux. Pensez à ceux qui vous suivront!

Saviez-vous qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 chatons en quatre ans? Pour contrer le problème de surpopulation et, surtout, améliorer le sort des animaux laissés à eux-mêmes, il existe une solution, soit la stérilisation.

Selon de nombreux spécialistes travaillant dans le domaine de la protection et du bien-être animal, la stérilisation comporte de nombreux avantages :

- › prévient les portées non désirées, mais aussi certaines maladies;
- › réduit le marquage de territoire, le vagabondage, les vocalises excessives et les bagarres;
- › élimine les sommes allouées à la gestation et aux soins prodigués à la portée;
- › diminue le nombre d'animaux errants ou abandonnés.

N'hésitez pas à aborder la question avec votre vétérinaire!



## Une ressource pour les ados!

L'@dobase est un complexe municipal multiservice pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Plusieurs locaux leur permettent de passer du bon temps : salles d'informatique, d'art, de cinéma et de jeu. Des animateurs spécialisés sont sur place pour encadrer le tout. Quelques sorties et activités spéciales sont déjà à l'horaire. Consultez le [www.adobase.qc.ca](http://www.adobase.qc.ca) ou la page Facebook pour en savoir plus!



## Don de vie

Le 8 août dernier, 190 donateurs sont venus tendre le bras à l'occasion de la collecte de sang du Service de sécurité incendie de la Ville. Merci aux donateurs et au comité organisateur! À l'an prochain!

## Sitôt averti, sitôt sorti!

En collaboration avec les Villes de Rosemère et de Sainte-Thérèse, le Service de sécurité incendie de la Ville de Boisbriand tiendra un kiosque d'information et de sensibilisation dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, qui se tiendra du 6 au 12 octobre.

- › Place Rosemère  
Vendredi 11 octobre, de 10 h à 20 h  
Samedi 12 octobre, de 10 h à 16 h
- › Canadien Tire de Rosemère  
Dimanche 13 octobre, de 10 h à 16 h



## À propos du barbecue

Si vous désirez poursuivre la saison estivale en vous servant de votre barbecue, sachez qu'il doit toujours être utilisé à l'extérieur. Son utilisation dans une roulotte, un garage ou n'importe quel autre endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz nocif mortel. Au moment d'entreposer le barbecue à l'intérieur d'un garage ou d'une remise de jardin, la bombonne de propane doit être retirée, rangée debout à l'extérieur, dans un endroit hors de la portée des enfants. Il ne faut jamais entreposer une bombonne de propane à l'intérieur.



## Les organismes supramunicipaux, qui sont-ils?

### Communauté métropolitaine de Montréal

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement regroupant 82 municipalités. Elle compte une population de 3,7 millions d'habitants répartie sur un territoire de 4 360 km<sup>2</sup>.

La CMM détient des compétences dans les domaines suivants : l'aménagement du territoire, le développement économique, artistique et culturel, le logement social, les équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, le transport en commun et le réseau artériel métropolitain, la planification de la gestion des matières résiduelles, l'assainissement de l'atmosphère ainsi que l'assainissement des eaux.



### Compétitions de cheerleading

Pour sa participation à des compétitions régionale et nationale de *cheerleading*, Jessica Cloutier a reçu un chèque de 200 \$.



### Championnat de ski acrobatique

Nicolas Martineau a reçu la somme de 150 \$ pour sa participation au Championnat québécois de ski acrobatique.



### Championnats de gymnastique

Pour sa participation aux Championnats de l'Est du Canada en gymnastique, Florence Jasmin a reçu un montant de 250 \$.



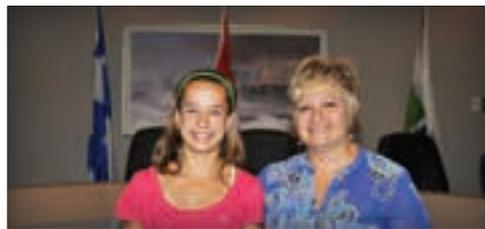
### Stage en Espagne

Pour sa participation à un stage linguistique en Espagne, Pamela Lebeau-Monette s'est vue remettre la somme de 200 \$.



### Entraînements en ski nautique

Dominique Grondin-Allard, représentée par sa sœur Virginie, a reçu un montant de 400 \$ pour l'aider à payer les coûts engendrés par les entraînements et les compétitions en ski nautique.



### Championnats de gymnastique

Un chèque de 150 \$ a été remis à Frédérique Chartrand pour sa participation aux Championnats canadiens de gymnastique.



### Voyage à New York

Olivier Lemaire a reçu un montant de 50 \$ pour un voyage éducatif à New York.



### Stage en Espagne

Pour sa participation à un stage à Cadiz en Espagne, Catherine Tremblay a reçu un chèque de 200 \$.



### Journée « Spaghettimiste »

La somme de 955 \$ a été remise au Club Optimiste de Boisbriand, représenté par Claude Lamontagne, pour la journée « Spaghettimiste ».



### Concert de fin de session

L'Orchestre symphonique des Basses-Laurentides, représenté par Camille Gagné, Michel Lemieux, Maryse Loyer et Jean-François Renaud, a reçu un chèque de 500 \$ pour le concert de fin de session.



### Championnat de ringuette

Accompagnées de leur entraîneur Ben McManus, les joueuses de ringuette Alexe Bédard, Frédérique Desparois, Catherine Filion, Audrey Giguère, Joannie Marchand, Alice McManus, Jeanne McManus, Sabrina Monette, Samy-Jade Rhéaume, Stéphanie Roy et Véronique Simon ont chacune reçu un montant de 100 \$ pour leur participation au Championnat provincial, catégorie Cadette B, à Gatineau.



Vous êtes un citoyen de Boisbriand et avez un projet de type communautaire, culturel ou sportif à réaliser? Il vous manque des fonds pour mener le projet à terme? Demandez la collaboration financière du Fonds communautaire de Boisbriand.

**Information :** [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), section « Services aux citoyens » sous « Répertoire des ressources »

## Collecte de branches

La Ville offre gratuitement un service de collecte de branches au printemps et à l'automne. Pour en profiter, inscrivez-vous auprès de la Ligne verte. Vous avez jusqu'au 28 octobre à 15 h pour vous inscrire à la collecte automnale. Notez que les branches provenant du défrichage d'un terrain ne sont pas ramassées.

## Collecte de retailles de cèdres

Un service gratuit de collecte de retailles de cèdres est offert jusqu'au 19 octobre prochain. Inscrivez-vous auprès de la Ligne verte.

## Abattage d'arbre

L'abattage d'un arbre situé sur votre propriété est permis à certaines conditions. Il est cependant nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation avant de procéder aux travaux. Pour information ou pour faire une demande d'abattage, communiquez avec la Ligne verte.



## Savez-vous planter des bulbes?

Vous aimez les tulipes, les jonquilles ou les perce-neige? Pour avoir un printemps coloré, c'est maintenant qu'il faut planter les bulbes à floraison printanière.

## Planter à l'automne

L'automne est une période favorable à la plantation de plusieurs végétaux. À cette période de l'année, les températures sont plus faibles, le sol s'est réchauffé et les pluies sont abondantes. Ce sont là des conditions gagnantes, sans compter que vous bénéficierez des rabais de fin de saison offerts par votre centre de jardinage.

Si vous envisagez la plantation d'un arbre ou d'un grand arbuste, certains facteurs sont à prendre en compte avant d'arrêter votre choix :

- › Taille à maturité;
- › Résistance aux conditions urbaines, aux maladies et aux insectes;
- › Zone de rusticité;
- › Type de sol;
- › Ensoleillement.

Avant de commencer, vérifiez que votre plantation respecte ces quelques critères :

- › L'arbre doit se trouver à l'extérieur de l'emprise de rue. Pour vous en assurer, consultez votre certificat de localisation;
- › L'arbre doit respecter un dégagement minimal de 2,5 m d'une borne-fontaine;
- › Le peuplier, l'érable argenté et le saule pleureur sont interdits.

Pour éviter les ennuis :

- › respectez une distance raisonnable avec vos voisins;
- › tenez compte de l'emplacement des fils d'alimentation (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, etc.). À maturité, votre arbre ne doit pas nuire aux fils;
- › conservez une bonne distance des fondations et des conduites souterraines (aqueduc, égouts, etc.);
- › communiquez avec Info-Excavation au 1 800 663-9228 afin de faire localiser les réseaux souterrains. Ce service gratuit pourrait vous éviter de mauvaises surprises.

Bonne plantation!

### LIGNE VERTE

450 435-1954, poste 444,  
ou [ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca)



## Les sacs : dans le bac

Vous êtes nombreux à avoir consulté la capsule vidéo « L'affaire est dans le bac ». Plusieurs d'entre vous ont été surpris d'apprendre que les sacs d'emptettes sont recyclables. En effet, il suffit de conserver vos sacs de façon à obtenir un « sac de sacs ». Par la suite, nouez-le et déposez-le dans le bac. Pour ceux qui n'ont pas encore visionné cette capsule, elle est disponible sur la page Facebook de la Ville.



## Tricentris lève son verre

En juin dernier, le centre de tri Tricentris donnait le coup d'envoi de la construction de sa nouvelle usine de micronisation du verre, procédé permettant de traiter le verre récupéré dans les centres de tri. La matière sera conditionnée et micronisée afin d'en tirer une poudre qui pourra ensuite être utilisée comme ajout cimentaire. Cette technologie, développée par la Chaire de recherche SAQ de valorisation du verre dans les matériaux de l'Université de Sherbrooke, a plusieurs retombées positives telles la valorisation du verre, l'amélioration de la performance des bétons et la diminution de la production de gaz à effet de serre générés par la fabrication du ciment. Une avancée prometteuse pour nos bacs de recyclage!



## Mot de la présidente

Chères Boisbriannaises, chers Boisbriannais,

Les vacances sont terminées et c'est déjà la rentrée scolaire. Vous commencez à vous préparer pour l'automne et le RGAB fait de même. Ses activités reprennent de plus belle. C'est le retour des déjeuners-causeries, des 5 à 7, des soupers thématiques et des dîners-conférences. Les gens d'affaires sont prêts et les activités de réseautage recommencent, au grand plaisir des commerçants et des gens d'affaires de notre région!

N'oublions pas notre campagne d'achat local, *J'achète à Boisbriand!* Encourageons nos commerçants et nos entreprises. Nous en serons tous plus forts économiquement!

Au plaisir de vous retrouver lors de nos activités et d'avoir la chance de jaser avec vous!



Linda Lapointe  
Présidente

## Activités à venir

**25 septembre** : 5 à 7 au Golf In. Bienvenue à tous à cette première activité de l'année 2013-2014. Réseautez en bonne compagnie, et ce, dans une superbe ambiance!

Surveillez les informations complémentaires et les activités à venir au [www.rgab.ca](http://www.rgab.ca) ou sur la page Facebook du RGAB.

RGAB



Regroupement des gens d'affaires  
de Boisbriand  
Tél. : 450 430-RGAB (7422)  
Courriel : [info@rgab.ca](mailto:info@rgab.ca)  
Site Internet : [www.rgab.ca](http://www.rgab.ca)

## Tournoi de golf

Le tournoi annuel a rassemblé un très grand nombre de golfeurs de la communauté des affaires de Boisbriand le 21 août dernier. Plusieurs se sont retrouvés pour un cocktail et un souper autour de la piscine.

Le comité organisateur désire remercier le président d'honneur, Francis Charron, président d'EMD construction et de District 23, ainsi que tous les joueurs, les bénévoles et les commanditaires qui ont contribué au grand succès de cette mémorable journée. À l'an prochain!



## La Ville de Boisbriand est fière de vous présenter les nouvelles entreprises sises sur son territoire...

### Attitude spa

130, ch. de la Grande-Côte, bureau 101

Spa urbain qui innove et invite à la découverte des bienfaits de ses soins uniques et d'une remise en forme totale.

Information : [www.attitudespa.ca](http://www.attitudespa.ca)

### Alysé & Collections

3024, ch. de la Rivière-Cachée

Boutique de vêtements abordables entièrement créés et confectionnés au Québec, habillant toutes les silhouettes féminines.

Information : [www.collectionalyse.com](http://www.collectionalyse.com)

### Eggspertise

383, ch. de la Grande-Côte

Nouvelle option pour les amateurs de déjeuner. Une équipe qualifiée, courtoise et attentionnée attend également les clients à l'heure du dîner.

Information : 450 420-7667

### Marshalls

3505, av. des Grandes Tourelles

Magasin de 28 000 p<sup>2</sup> de vêtements, accessoires et chaussures de grandes marques pour toute la famille, ainsi que des articles pour la maison et la décoration.

Information : [www.marshallscanada.ca](http://www.marshallscanada.ca)



# ÉLECTION MUNICIPALE

du 3 novembre 2013



## Guide de l'électeur



Élections  
**Boisbriand**



Votre conseil municipal, formé de la mairesse et de huit conseillers, a été élu le 1<sup>er</sup> novembre 2009. La *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2, ci-après « la Loi ») prévoit qu'une élection doit être tenue tous les quatre ans à tous les postes de membre du conseil d'une municipalité. C'est ce qu'on appelle une élection régulière ou générale.

Si plus d'une personne pose sa candidature au poste de maire ou à un poste de conseiller représentant un district, il y aura un scrutin pour ces postes le 3 novembre prochain.

Une élection municipale comporte des différences importantes par rapport aux élections provinciales et fédérales. C'est pourquoi il est important de consulter et de conserver ce document.

#### COMMENT FONCTIONNE LE VOTE MUNICIPAL?

Afin de voter à une élection municipale, il faut avoir la qualité d'électeur et, au moment de voter, être inscrit sur la liste électorale établie à cette fin.

Tous les électeurs inscrits peuvent voter pour le poste de maire. Ils doivent également voter pour le poste de conseiller du district électoral où ils sont domiciliés (ou inscrits).

#### DISTRICTS ÉLECTORAUX

District n° 1 : Sanche	District n° 2 : DuGué
District n° 3 : Filion	District n° 4 : Dubois
District n° 5 : Brosseau	District n° 6 : Labelle
District n° 7 : Desjardins	District n° 8 : Dion

Le découpage des districts électoraux a été révisé en 2012, tel que l'exige la Loi. Veuillez consulter la carte reproduite au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca) pour vérifier si vous êtes toujours inscrit dans le même district ou s'il y a eu un changement.

Veuillez prendre note que le numéro et le nom de votre district sont toujours mentionnés sur les avis que la présidente d'élection vous transmet.

#### AI-JE LA QUALITÉ D'ÉLECTEUR POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE?

Pour avoir la qualité d'électeur, une personne doit :  
avoir 18 ans le jour du scrutin

ET

le 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'élection générale (2013) :

- › être de citoyenneté canadienne;
- › ne pas être soumise au régime de la curatelle;
- › ne pas être déclarée coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse;

à cette même date (1<sup>er</sup> septembre), remplir l'une des deux conditions suivantes :

- › Être domiciliée dans la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- › Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité (soit depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012).

L'électeur non domicilié dans la municipalité, mais propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, doit transmettre à celle-ci un écrit signé lui demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

Les personnes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration transmise à la municipalité, une personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

Dans ces deux derniers cas, ces électeurs doivent obligatoirement demander leur inscription au moyen d'un écrit signé pour pouvoir être inscrit sur la liste et exercer leur droit de vote. Veuillez noter qu'une invitation écrite a été adressée à toutes ces personnes au mois d'avril 2013.

#### SUIS-JE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE PERMANENTE?

La liste électorale permanente est établie à partir des données fournies<sup>1</sup> au Directeur général des élections du Québec. Elle est transmise à la municipalité à l'occasion d'une élection générale ou partielle.

À partir du 8 octobre 2013, un extrait de la liste électorale permanente concernant votre adresse sera posté à chacune des adresses sur le territoire de la Ville. Cet extrait contient le nom de chaque personne inscrite à cette adresse (ou numéro de lot vacant, le cas échéant). Il est donc primordial pour les électeurs de s'assurer que leur nom et leurs coordonnées y figurent correctement. Si aucun nom ne figure sur l'avis, cela signifie qu'aucun électeur n'est inscrit sur la liste électorale permanente à cette adresse. Par ailleurs, si le nom d'une personne déménagée ou inconnue à cette adresse y figure, il est de votre devoir de faire radier cette inscription. Dans tous les cas, vous devrez alors suivre la procédure indiquée par la Commission de révision.

À compter du 7 octobre 2013, vous pourrez aussi téléphoner au bureau de la présidente d'élection pour vérifier si toutes les personnes ayant la qualité d'électeur à votre domicile sont inscrites sur la liste électorale.

#### VOTRE NOM N'EST PAS INSCRIT? VOUS CONSTATEZ UNE ERREUR? VOUS DÉMÉNAGEZ?

Présentez-vous devant la Commission de révision pour vous inscrire ou corriger votre inscription. Si vous ne pouvez vous y présenter en personne, un parent, votre conjoint ou une personne qui habite avec vous peut faire cette demande à votre place.

Veuillez toutefois noter que la personne qui fait une demande à la Commission de révision (pour elle ou pour une autre personne) doit être en mesure de s'identifier. Pour une demande d'inscription, elle doit indiquer l'adresse du domicile précédent de la personne dont l'inscription est demandée et présenter deux documents, dont l'un doit mentionner le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

<sup>1</sup> Recueillies pour la mise à jour des fichiers de la Société d'assurance maladie du Québec, de la Société de l'assurance automobile du Québec ou les changements d'adresse transmis par l'électeur au Directeur général des élections du Québec.



## OÙ SE TROUVE LA COMMISSION DE RÉVISION ET QUAND SIÈGE-T-ELLE?

La Commission de révision siège à la Maison du citoyen et Place de la culture au 955, boul. de la Grande-Allée à Boisbriand aux dates et heures suivantes :

- › Mardi, 15 octobre (19 h à 22 h)
- › Mercredi, 16 octobre (14 h 30 à 17 h 30)
- › Vendredi, 18 octobre (10 h à 13 h)
- › Samedi, 19 octobre (14 h 30 à 17 h 30)
- › Lundi, 21 octobre (10 h à 13 h)  
(inscriptions et corrections seulement)

Veillez noter que la Loi ne permet pas de faire une demande par téléphone, par télécopieur ou par courriel, puisque toute demande présentée doit être faite sous serment et être appuyée de la présentation des pièces d'identification requises.

## L'INSCRIPTION À LA LISTE N'EST PAS AUTOMATIQUE

Il appartient à l'électeur de s'assurer qu'il est inscrit sur la liste électorale et, s'il ne l'est pas, de se présenter devant la Commission de révision pour s'y faire inscrire.

Aussi, tout propriétaire d'un immeuble ou propriétaire unique d'un établissement d'entreprise non autrement domicilié dans la municipalité doit demander son inscription à la liste électorale, au moyen d'un écrit signé par lui, pour exercer son droit de vote, sans quoi il ne peut être autorisé à voter.

Il n'existe aucun lien entre les fichiers d'évaluation de la Ville et la liste électorale permanente. Ainsi, le fait de payer des taxes à Boisbriand n'est pas un critère pour avoir le droit de voter à l'élection municipale.

## COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI J'AURAI À VOTER?

Dès le 15 octobre 2013, une carte de rappel sera envoyée à l'adresse de chaque personne inscrite sur la liste électorale. Cette carte contient les mentions suivantes :

- › L'identification de chaque poste pour lequel un scrutin doit être tenu;
- › Le nom des candidats à chacun de ces postes et leur appartenance à un parti reconnu, le cas échéant;
- › Le jour et les heures où sera ouvert tout bureau de vote le jour du scrutin;
- › Le lieu où sera établi tout bureau de vote le jour du scrutin.

Pour accélérer le déroulement du vote, l'électeur est invité à apporter sa carte de rappel au bureau de scrutin.

## LE VOTE PAR ANTICIPATION

Le vote par anticipation se tiendra le dimanche 27 octobre de midi à 20 h aux deux endroits suivants :

- › Pour les districts n° 1 à 4 inclusivement :  
Maison du citoyen  
955, boul. de la Grande-Allée  
Boisbriand, QC J7G 1W6
- › Pour les districts n° 5 à 8 inclusivement :  
École des Grands-Chemins  
1650, rue Alexandre-le-Grand  
Boisbriand, QC J7G 3K1

## LE JOUR DU SCRUTIN

<b>District n° 1 :</b> Sanche	École Le Sentier 287, ch. de la Grande-Côte Boisbriand QC J7G 2L2	<b>District n° 2 :</b> DuGué	École Le Sentier 287, ch. de la Grande-Côte Boisbriand, QC J7G 2L2
<b>District n° 3 :</b> Filion	École Gabrielle-Roy 500, rue Marie-CI. Daveluy Boisbriand, QC J7G 3G7	<b>District n° 4 :</b> Dubois	Maison du citoyen 955, boul. de la Grande-Allée Boisbriand, QC J7G 1W6
<b>District n° 5 :</b> Brosseau	École des Grands-Chemins 1650, rue Alexandre-le-Grand Boisbriand, QC J7G 3K1	<b>District n° 6 :</b> Labelle	École Gaston-Pilon 1025, rue Castelleau Boisbriand, QC J7G 1V7
<b>District n° 7 :</b> Desjardins	École du Mai 3233, rue de la Bastille Boisbriand, QC J7H 1R3	<b>District n° 8 :</b> Dion	École de la Clairière 3599, rue Charlotte-Boisjoli Boisbriand, QC J7H 1L5

## DOIS-JE M'IDENTIFIER POUR VOTER?

L'électeur doit en outre établir son identité à visage découvert en présentant l'un des documents suivants :

- › Son permis de conduire ou son permis probatoire, les deux délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- › Sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- › Son passeport canadien;
- › Son certificat de statut d'Indien;
- › Sa carte d'identité des Forces canadiennes.

L'électeur qui n'a pu établir son identité au moyen de l'un ou l'autre de ces documents sera dirigé vers la table de vérification de l'identité des électeurs. Il obtiendra une autorisation de voter pourvu que son nom figure sur la liste électorale.

## VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CANDIDAT À L'ÉLECTION?

La période de dépôt des déclarations de candidature débute le 20 septembre et se termine le 4 octobre à 16 h 30.

Pour qu'elle soit reçue, la Loi exige que la déclaration officielle de candidature soit présentée à la présidente d'élection dûment remplie, accompagnée des documents et du nombre de signatures d'appui requis, et ce, avant la date et l'heure d'échéance. C'est pourquoi il est fortement recommandé à toute personne qui souhaite présenter sa candidature de contacter la présidente d'élection à l'avance et de prendre rendez-vous pour recevoir les formulaires et les renseignements requis.

#### FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX ET DES CANDIDATS INDÉPENDANTS ET CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Tout parti politique reconnu ou candidat indépendant qui désire solliciter ou recueillir des contributions, effectuer des dépenses ou contracter des emprunts doit être titulaire d'une autorisation du Directeur général des élections du Québec ou de la personne qu'il délègue.

La contribution à un parti politique ou à un candidat indépendant doit être faite par la personne physique elle-même<sup>2</sup> et cette personne doit avoir la qualité d'électeur. Le total des contributions ne peut dépasser, au cours d'un même exercice financier pour un même électeur, la somme de 300 \$ à chacun des partis et des candidats indépendants autorisés. Le candidat peut toutefois contribuer un montant additionnel de 700 \$ à sa propre campagne.

La sollicitation d'une contribution ne peut être faite que sous la responsabilité du représentant officiel et que par l'entremise des personnes qu'il désigne par écrit à cette fin. Toute personne autorisée à solliciter des contributions doit, sur demande, exhiber un certificat attestant sa qualité et signé par le représentant officiel.

La contribution ne peut être faite qu'au représentant officiel du parti ou du candidat autorisé auquel elle est destinée ou qu'aux personnes désignées par écrit par ce représentant officiel. Toute contribution de 100 \$ ou plus doit être faite par chèque personnel. La liste des contributions sera affichée sur le site Internet du Directeur général des élections du Québec.

Le registre des entités politiques autorisées à solliciter et à recueillir des contributions politiques, à effectuer des dépenses ou à contracter un emprunt « REPAQ » peut être consulté sur le site Internet du Directeur général des élections du Québec.

Celui qui reçoit la contribution délivre un reçu au donateur.

Pour toute information au sujet des contributions électorales et du financement des partis politiques et candidats indépendants autorisés, veuillez vous adresser à :

- |   |   |
|---|---|
| › Monsieur André Drainville, CPA, CGA<br>Trésorier et directeur général adjoint<br>940, boul. de la Grande-Allée<br>Boisbriand, QC J7G 2J7<br>450 435-1954, poste 211 | › Registre des entités politiques autorisées et<br>services-conseils<br>Édifice René-Lévesque<br>3460, rue de la Pérade<br>Québec, QC G1X 3Y5<br>418 643-5380 |
|---|---|

Pour dénoncer une situation en regard du financement, communiquez avec le 1 855 644-9529 ou le 418 644-9529.

#### DATES IMPORTANTES À RETENIR

- › **20 septembre 2013**  
Début de la période électorale
- › **Du vendredi 20 septembre au vendredi 4 octobre 2013**  
Période pour produire une déclaration de candidature  
Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
Vendredi : De 8 h 30 à 12 h  
Vendredi 4 octobre : De 9 h à 16 h 30 (sans interruption)
- › **4 octobre 2013**  
Dépôt de la liste électorale
- › **5 octobre 2013**  
Avis public de la révision de la liste électorale
- › **Du 7 octobre au 13 octobre 2013**  
Révision de la liste électorale par la Commission de révision (demandes d'inscription, radiation ou correction d'un nom sur la liste électorale)
- › **17 octobre 2013**  
Avis public du scrutin
- › **À compter du 15 octobre 2013**  
Distribution des cartes de rappel
- › **Dimanche 27 octobre 2013**  
Vote par anticipation, de 12 h à 20 h
- › **Dimanche 3 novembre 2013**  
Scrutin électoral, de 10 h à 20 h

#### COORDONNÉES DU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

M<sup>e</sup> Lucie Mongeau  
940, boul. de la Grande-Allée,  
Boisbriand, QC J7G 2J7  
450 435-1954, poste 348 / 450 435-1041

**Information :** [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), sous l'onglet « Services aux citoyens », puis « Élections municipales »

Site du Directeur général des élections du Québec  
[www.electionsequbec.qc.ca](http://www.electionsequbec.qc.ca)

Site du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
[www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)

<sup>2</sup> La personne morale, soit une compagnie ou une société, ne peut pas contribuer.

# ODYSCÈNE



Plusieurs activités se tiendront à la Maison du citoyen et Place de la culture dans le cadre de cet événement de grande envergure. Notez que l'exposition de photos du voyage en Inde de Daniel Lacroix demeurera accessible de 9 h à 16 h tout au long de la fin semaine.

## Vendredi 27 septembre

**10 h • Joe Bocan : la Comtesse d'Harmonia**  
Spectacle jeunesse (4 à 8 ans)  
Un rendez-vous où le plaisir, le rire et la beauté valsent au rythme des musiques du monde. Places limitées. Réservation requise au 450 437-2727.



## Samedi 28 septembre

**16 h • Lecture théâtrale par le Petit Théâtre du Nord**  
Sans décors ni costumes, les comédiens interprètent la pièce de théâtre pendant que vous fermez les yeux et imaginez les lieux. Visitez le [www.petittheatredunord.com](http://www.petittheatredunord.com) pour plus de détails.

## Dimanche 29 septembre

**De 10 h à 11 h • Portes ouvertes – Répétition de l'Orchestre symphonique des Basses-Laurentides**

**15 h • Dévoilement des gagnants de la Manne culturelle**

**De 15 h à 16 h • Les Premiers rendez-vous : Ariane Brunet**  
La jeune chanteuse présentera son deuxième opus, *Fusée*, au son pop accrocheur, dynamique et aux textes rafraîchissants. Ouverture des portes à 14 h 30.



## Dernière chance de gagner la Manne culturelle

Courez la chance de mettre la main sur les CD et les livres de l'année culturelle de Boisbriand! Pour vous inscrire, allez au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), sous l'onglet « Loisirs et culture », puis sous « Concours de la Manne culturelle 2013 », et indiquez dans la case « Message » la date et l'événement auquel vous avez participé. Vous pouvez vous inscrire pour chacun des événements auxquels vous avez assisté. Les noms des gagnants seront dévoilés le 29 septembre à 15 h.

## Nouvelle saison pour la LIMBO

(Ligue d'improvisation majeure classique de Boisbriand)

**6 octobre : Match d'ouverture (avec les 3 équipes)**

**20 octobre : Jaune contre Orange**  
Salle polyvalente de L@dobase à 19 h  
Entrée : 3 \$, passeport-saison : 25 \$

**Information : [impro.limbo@gmail.com](mailto:impro.limbo@gmail.com)**



- › **Marie-Mai (TLG)**  
28 et 29 septembre, 20 h
- › **Jean-Marc Parent (TLG)**  
4 et 5 octobre, 20 h
- › **Moi, dans les ruines rouges du siècle (TLG)**  
6 octobre, 20 h
- › **Pierre Lapointe (TLG)**  
10 octobre, 20 h
- › **Paul Daraïche et ses invités (TLG)**  
11 octobre, 20 h
- › **Daniel Bélanger (ESC)**  
12 octobre, 20 h
- › **Dominic et Martin (TLG)**  
12 octobre, 20 h
- › **Le chat botté (TLG)**  
Théâtre pour les 3 à 10 ans  
13 octobre, 15 h
- › **Les peintres du charbon (TLG)**  
19 octobre, 20 h



Ciné-Groulx vous présente une programmation surprenante de films et documentaires. Programmation complète en ligne.

### BILLETTERIE :

450 434-4006, [www.odyscene.com](http://www.odyscene.com) et [www.facebook.com/theatrelg](http://www.facebook.com/theatrelg)

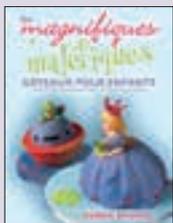
### Salles de spectacle :

**Théâtre Lionel-Groulx (TLG)** 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse  
**Église Sacré-Cœur (ESC)** 45 A, boul. Labelle, Sainte-Thérèse  
**Salle de l'Académie Sainte-Thérèse, pavillon de Rosemère (SAST)** 1, ch. des Écoliers, Rosemère

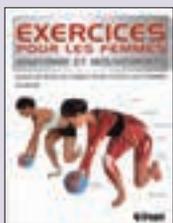
## Des tonnes de nouveautés!



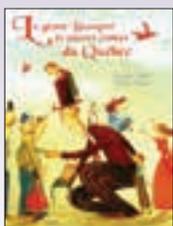
**Clichés de Bosnie**, d'Aurélien Ducoudray et François Rivard : En 2004, un photographe de presse se joint à un convoi humanitaire à destination de la Bosnie. Cette bande dessinée pour adultes retrace ce voyage parfois drôle, parfois dur.



**De magnifiques à maléfiques : 30 recettes originales pour toutes les occasions**, de Debbie Brown : Quelque 30 modèles de gâteaux originaux pour émerveiller vos enfants.



**Exercices pour les femmes : anatomie et mouvements**, de Lisa Purcell : Ce guide de mise en forme a pour particularité de démontrer précisément quels muscles sont touchés par chaque exercice.



**Le géant Beaupré et autres contes du Québec**, de François Tardif et Marion Arbona : Pour découvrir quelques contes et légendes issus du folklore québécois.



**Didn't it rain**, de Hugh Laurie : Dr House, vous connaissez? Hugh Laurie, c'est lui! La bibliothèque vient d'acquérir le tout dernier CD de Hugh Laurie, intitulé *Didn't it rain*. Nous possédions déjà son premier CD ainsi que le roman policier écrit par cet artiste aux multiples talents. Hugh Laurie était tout récemment de passage à la Maison symphonique de Montréal.

## Monarques sans frontière

Encore quelques jours pour observer la transformation des chenilles en merveilleux papillons. Une volière est installée à la bibliothèque le temps que les monarques soient prêts à être relâchés pour entreprendre leur voyage vers le sud.



## Lancement de livre

L'auteure de *Marcher dans ce sentier*, la Boisbriannaise Claude Lacasse, lancera son premier livre jeunesse, *Rose et le petit gnome*, le dimanche 22 septembre, de 13 h à 15 h, à la Maison du citoyen et Place de la culture.

## Vente de livres à la biblio



La vente de livres au profit de la Fondation pour l'alphabétisation se tiendra à la bibliothèque du 1<sup>er</sup> octobre au 3 novembre. Pour l'occasion, les cartes postales des enfants ayant reçu des livres l'an passé grâce à vos dons seront mises en évidence. Merci d'être généreux encore cette année!



## Exposition à la Maison du citoyen

*Il était une fois des photos...* du 2 au 30 octobre. Une série de photographies sur le thème des contes de fées. Du concept à la prise de photo, en passant par la fabrication des costumes et accessoires, la Boisbriannaise Julie-Chantal Boulanger crée un univers en l'espace d'un moment. Vernissage le jeudi 3 octobre, de 19 h à 21 h. Soyez-y pour avoir la chance de voir quelques-uns des accessoires et costumes créés pour le projet.

## Les choix de Jean Fugère : Michel Marc Bouchard



Auteur de *Les Feluettes*, *Les Muses orphelines*, *Christine la reine-garçon* et bien d'autres pièces, Michel Marc Bouchard sera l'invité de la deuxième rencontre de cette série, le mardi 22 octobre à 19 h 30, à la bibliothèque de Mirabel située au 17710, rue Val-D'Espoir.

Bébélitout 

Activité d'éveil à la lecture parent-enfant à la bibliothèque, en collaboration avec le Carrefour périnatalité et familial. Pour les 12-36 mois. Le samedi 19 octobre à 10 h. Entrée libre. Inscription requise.

Heure du conte en pyjama 

Inscrivez votre enfant à l'heure du conte d'octobre, sous la thématique de l'Halloween, qui se tiendra le mercredi 23 octobre à 18 h 45. Entrée libre. Inscription requise.

L'Halloween approche... 

Décoration d'une véritable citrouille à l'aide de peinture, de décorations et autres matériaux recyclés, le samedi 5 octobre de 13 h à 15 h. Cet atelier parent-enfant inclut d'autres bricolages en lien avec le thème. Places limitées. Entrée libre. Inscription requise.

INSCRIPTION 

Inscription obligatoire à la  
bibliothèque : 450 435-7466

### Brunch des aînés

L'événement se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> octobre de 9 h 30 à 11 h, à la Maison du citoyen et Place de la culture. Organisé par le Service des loisirs, ce déjeuner convivial réserve de belles surprises : animation musicale de Singin'Rendez-vous, lecture théâtrale du Petit Théâtre du Nord et capsule « Aînés actifs ». Réservation requise avant le 26 septembre à 20 h auprès du Service des loisirs ou par téléphone au 450 437-2727. Faites vite, car les places sont limitées.

### Ateliers gratuits de biodanza

Au moyen d'exercices inspirés des mouvements naturels du corps, de la musique et de la synergie du groupe, la biodanza permet de redonner à l'être sa capacité de ressentir la vie en lui et de stimuler sa joie de vivre. Tous les lundis, du 30 septembre au 2 décembre, de 13 h 30 à 15 h 30, au Centre culturel. Inscription sur place le 30 septembre.

### Artisanat

Atelier libre pour la réalisation de différents projets d'artisanat. Tous les mardis, du 10 septembre au 10 décembre, de 13 h à 15 h à L'@dabase. Gratuit avec carte-loisirs valide, 15 \$ pour les participants de 60 ans et plus sans carte-loisirs.

Information : Diane Turgeon, 450 437-9568

### Pionniers de Boisbriand

Les activités se déroulent les jeudis soirs à 19 h, à la Maison du citoyen. Bienvenue à tous les résidents de 50 ans et plus.

- > 26 septembre : Whist militaire
- > 3 octobre : Bingo
- > 10 octobre : Whist militaire
- > 17 octobre : Bingo

Information : Lisette Aubin, 450 433-0224



Pionniers de Boisbriand



Oasis des aînés

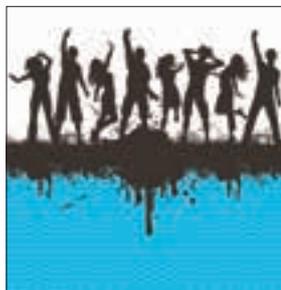
### Party d'anniversaire pas ordinaire!

Tu cherches un endroit différent et divertissant pour souligner ton anniversaire? Il est possible de louer la salle polyvalente et l'équipement de L'@dabase (tables de billard et de ping-pong, console Wii et plus encore). Parles-en à tes parents!

Information : 450 435-1954, poste 392

### Comité Jeunesse municipal : par et pour les Jeunes

Fais partie des décideurs en prenant ta ville en main : deviens membre du Comité jeunesse! Exprime-toi au nom des jeunes, discute de différents projets et propose des événements ou des activités pour la jeunesse! Pour faire partie du comité, tu dois avoir entre 13 et 19 ans, habiter Boisbriand et être volubile! Inscris-toi avant le 21 octobre par courriel au [ebarriere@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:ebarriere@ville.boisbriand.qc.ca).



Information : 450 435-1954, poste 392



### Nouvelles murales

Le 9 août dernier, L'@dabase a inauguré de toutes nouvelles murales créées par les jeunes lors de la semaine thématique Murales et graffitis. Ces jeunes ont été encadrés pendant une semaine et ont appris plusieurs techniques de l'art du graffiti. Venez constater leur talent dans les locaux de L'@dabase!

### Partie d'huîtres de Sodarrid : 2<sup>e</sup> édition

La Maison des jeunes Sodarrid est un organisme à but non lucratif qui, depuis maintenant plus de 30 ans, soutient la jeunesse de Boisbriand. Les intervenants favorisent les échanges et les discussions, réalisent des activités et effectuent des interventions sociales permettant aux jeunes de développer leur identité, leurs aptitudes sociales et leur estime de soi, de s'affirmer et d'être écoutés, de découvrir leurs talents, leurs limites et leurs valeurs.

Soutenez Sodarrid en participant à la deuxième édition de sa partie d'huîtres, sous la présidence d'honneur de Charles Gingras, qui se tiendra le vendredi 4 octobre à 18 h, à la Maison du citoyen et Place de la culture. Coût : 100 \$ le billet (un reçu pour don de charité sera émis).

Information : 450 434-3104 ou [dq.soda@videotron.ca](mailto:dq.soda@videotron.ca)



**L'@DOBASE** 

450 419-4580 ou [www.adobase.qc.ca](http://www.adobase.qc.ca)

Aimez-nous sur 

**Prenez note que le Service des loisirs est déménagé à l'hôtel de ville pour mieux vous servir.**

• **Nouvel horaire** •

Heures d'ouverture : lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, vendredi, 8 h à 16 h

### Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour tous les citoyens de Boisbriand. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès à l'emprunt de documents à la bibliothèque municipale et à ses activités ainsi qu'à l'abonnement annuel sans frais au Parc du Domaine Vert.



### Nouvelle carte-loisirs et renouvellement

Pour se procurer une carte-loisirs, il suffit de se présenter au Service des loisirs avec une pièce d'identité et une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, bulletin scolaire, etc.). Pour obtenir une première carte pour un enfant, un document attestant la filiation est obligatoire (extrait de naissance grand format ou baptistaire). Une prise de photo est exigée au moment de la demande. La carte-loisirs est valide pour une période de deux ans et le renouvellement s'effectue à la date indiquée sur la carte, de la même manière que pour son obtention. Des frais de 5 \$ seront exigibles pour toute carte remplacée avant sa date d'expiration.

Information : 450 437-2727

### Alternative ados à L@dobase

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sont invités à venir vivre une expérience transitoire unique entre l'école et la maison, le tout dans une ambiance ludique encadrée, les mardis et jeudis de 15 h à 16 h.

### Installations sportives municipales

Les pistes cyclables, parcs et plateaux sportifs demeurent accessibles cet automne. Les terrains de tennis seront ouverts jusqu'à la fin octobre. Profitez-en pour prolonger votre saison!

### Journée à saveur culturelle

Le 5 octobre prochain, de 10 h 30 à 15 h, tous sont attendus au Centre d'interprétation de la nature (CIN) pour une journée d'animation d'automne hors du commun! En cas de pluie, les activités seront remises au 6 octobre.

Au programme :

- > Quiz découverte auprès des organismes culturels et communautaires;
- > Dégustation de recettes d'automne;
- > Rallye d'orientation avec boussole;
- > Amuseurs publics;
- > Caricaturiste;
- > Liseuse de pomm'aventure;
- > Tas de feuilles géant;
- > Concours d'épouvantails.

### Concours d'épouvantails en famille

Réalisation d'un épouvantail en équipe de 3 à 5 personnes, dont un minimum de 2 personnes résidant à Boisbriand.

- > 1<sup>er</sup> prix : certificat de 100 \$ d'Odyscène
- > 2<sup>e</sup> prix : certificat de 75 \$ d'un restaurant de Boisbriand, au choix
- > 3<sup>e</sup> prix : certificat de 50 \$ de DeSerres



Remise des prix aux gagnants à 14 h 45

Matériel fourni : structure de bois en forme de croix, paille de remplissage et paille de finition

Chaque équipe doit fournir tête, vêtements, accessoires et outils nécessaires à la réalisation.

Inscription requise au 450 437-2727 à l'une des plages horaires suivantes :

- > De 10 h 30 à 11 h 30 (4 équipes);
- > De 12 h 30 à 13 h 30 (4 équipes);
- > De 13 h 30 à 14 h 30 (4 équipes).

Faites vite, car les places sont limitées!

### Patinage libre à l'aréna municipal

Accès gratuit aux détenteurs d'une carte-loisirs valide. Frais de 2 \$ par adulte et de 1 \$ par enfant sans carte-loisirs valide. Le port de l'équipement protecteur est fortement recommandé (casque protecteur, gants ou mitaines, genouillères et coudières).

#### > Enfants d'âge préscolaire (5 ans et moins, accompagnés)

Lundi, de 10 h 15 à 11 h 45

Du 10 septembre 2013 au 25 mars 2014, patinoire n° 2

Relâche les 23 et 30 décembre

#### > Adultes et aînés

Lundi et mercredi, de 13 h 15 à 14 h 15

Du 10 septembre 2013 au 27 mars 2014, patinoire n° 2

Relâche les 23, 25, 30 décembre 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2014

#### > Familles (tous) • Nouvel horaire •

Du lundi au jeudi, de 17 h à 18 h

Vendredi, de 17 h à 18 h 30

Samedi et dimanche, de 13 h à 14 h 30

Du 27 août 2013 au 24 mars 2014, patinoire n° 1

Relâche les vendredis 22 et 29 novembre 2013 et le 14 février 2014, ainsi que pour la période des fêtes

#### > Séances thématiques

Vendredi 25 octobre, de 19 h à 21 h (Halloween)

Samedi 14 décembre, de 13 h à 15 h (Noël)

Vendredi 31 janvier, de 19 h à 21 h (Fête familiale d'hiver)



### CALENDRIER



Consultez le calendrier des événements  
au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

## Inscriptions tardives

Les inscriptions aux activités sur glace et aux activités sportives en salle se sont terminées au cours des derniers jours, mais il reste peut-être des places disponibles. Faites vite et informez-vous auprès du Service des loisirs.

## Activités aquatiques – Tous

Des places sont peut-être encore disponibles en natation et en plongeon. Consultez la programmation complète en visitant le site Internet des organismes régionaux suivants :

Piscines	Information
Centre récréoaquatique de Blainville	450 434-5205 <a href="http://www.ville.blainville.qc.ca">www.ville.blainville.qc.ca</a>
Complexe aquatique de Saint-Eustache	450 974-5111 <a href="http://www.ville.saint-eustache.qc.ca">www.ville.saint-eustache.qc.ca</a>
Piscine du collège Lionel-Groulx (SportMax)	450 971-7826 <a href="http://www.activites.sportmax.ca">www.activites.sportmax.ca</a>
Piscine de la polyvalente Sainte-Thérèse (G.A.M.I.N.)	450 965-7766 <a href="http://www.gamin.org">www.gamin.org</a>
Activités	Information
Natation compétitive Groupe aquatique Mille-Îles Nord	450 965-7766 <a href="http://www.gamin.org">www.gamin.org</a>
Plongeon compétitif Club de plongeon l'Envol	450 971-1818 <a href="http://www.plongeonlenvol.ca">www.plongeonlenvol.ca</a>



## Initiation à la marche nordique au CIN

Le jeudi 17 octobre prochain, de 19 h 30 à 20 h 30, venez découvrir le CIN sous les étoiles tout en pratiquant une nouvelle activité! La marche nordique est une façon différente d'aborder la marche, car elle offre une intensité plus élevée grâce à l'utilisation de bâtons. Venez bouger seul ou en famille, puis déguster une boisson chaude à la fin de l'activité.

Équipement requis : lampe frontale  
Équipement prêté sur place : bâtons de marche nordique

Inscription gratuite à l'initiation : 450 437-2727

## 1<sup>er</sup> Groupe Scout Boisbriand

Au moyen de rencontres hebdomadaires, de sorties culturelles ou éducatives et de camps de fin de semaine en plein air, ce programme aide les jeunes à développer leur curiosité, à combler leur besoin d'aventures et d'expériences nouvelles, ainsi qu'à développer leur confiance en soi. Les rencontres se tiennent au gymnase de l'école Gaston-Pilon, située au 1025, rue Castelleau. Deux groupes mixtes sont offerts selon l'âge.

- › Castors (5 à 7 ans) : mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30
- › Louveteaux (8 à 10 ans) : mardi, de 19 h à 20 h 30
- › Scouts (11 à 13 ans) : jeudi, de 19 h à 21 h
- › Aventuriers (14 à 17 ans) : mercredi, de 19 h à 21 h

Information : Alice Godin, 450 433-3331 ou [agodin2940@bell.net](mailto:agodin2940@bell.net)

## Ligue navale de Boisbriand

Inscription sur place aux cadets de la marine (9 à 18 ans)  
Tous les samedis, de 8 h 30 à 15 h 30, à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

Information : [www.marine300.com](http://www.marine300.com) ou 450 430-6922

## Club de ski Yahou! de Boisbriand

Surveillez l'Info Boisbriand du mois d'octobre pour connaître tous les détails des inscriptions qui se tiendront les 12 et 13 novembre prochain.

Information : [www.ski-yahou.com](http://www.ski-yahou.com) ou 450 437-2727

## Parc du Domaine Vert

En cette saison d'air frais et d'arbres colorés, le Parc du Domaine Vert vous invite à profiter de son formidable parc forestier en milieu urbain, à parcourir ses pistes cyclables (10,9 km) et ses sentiers pédestres (5,6 km) et à pratiquer l'hébertisme au sol. Informez-vous pour louer certains emplacements, salles et chalets, et même certains équipements, dans le but d'y tenir vos fêtes et rassemblements.



L'abonnement annuel et les inscriptions à l'école de ski de fond seront possibles à compter du 1<sup>er</sup> novembre au [www.domainevert.com](http://www.domainevert.com).

Le Parc du Domaine Vert, c'est aussi l'activité D'arbre en arbre. Pour une journée remplie de défis et d'émotions, réservez dès maintenant au [www.arbreenarbre.com](http://www.arbreenarbre.com).



## À inscrire à votre agenda

- › **21 septembre - Parc René-Lévesque (si pluie, 22 septembre)**  
Compétition provinciale de vélo BMX Open de Boisbriand
- › **27 septembre, 20 h - Aréna municipal**  
Joute de l'équipe de hockey Junior AA des Royaux de Boisbriand (contre Saint-Eustache)
- › **29 septembre, 16 h - Parc Régional**  
Joute de l'équipe semi-professionnelle du FC Boisbriand/  
Ligue Première du Québec (contre FC Brossard)
- › **Joutes de hockey, 20 h - Aréna municipal**  
Junior AA des Royaux de Boisbriand  
Vendredi 4 octobre (contre Saint-Jérôme)  
Vendredi 11 octobre (contre Mont-Tremblant)  
Vendredi 18 octobre (contre Repentigny)

## Du football au terrain du collège Boisbriand

La saison 2013 des équipes de football des Tigres de Boisbriand et des Bobcats des Laurentides bat son plein.

- › Dimanche 15 septembre 11 h Atome  
14 h Bantam AAA
- › Dimanche 22 septembre 9 h Pee-wee  
12 h Atome
- › Dimanche 29 septembre 14 h Bantam AAA
- › Dimanche 6 octobre De 9 h à 15 h Titans
- › Samedi 12 octobre 9 h 30 Pee-wee
- › Lundi 14 octobre 12 h 30 Pee-wee  
15 h 30 Atome
- › Dimanche 20 octobre 11 h Atome  
14 h Bantam AAA

Information : [www.arfl.com](http://www.arfl.com)



## Tableau d'honneur

### › Quatre médaillés de Boisbriand aux Jeux du Canada

La municipalité était bien représentée lors des Jeux d'été qui se sont déroulés à Sherbrooke. Les athlètes Valérie Sanderson, Maryse Bard-Martel, Valérie Langlois et Francis Hébert en sont revenus une médaille au cou!

En soccer féminin, l'avant Valérie Sanderson et la gardienne de but Maryse Bard-Martel ont décroché la médaille d'argent. En finale, le Québec s'est incliné 3 à 2 devant l'équipe de la Colombie-Britannique, malgré les efforts de Valérie (un but) et de Maryse devant le filet.

Pour sa part, Valérie Langlois était de l'équipe de softball du Québec, qui a remporté la médaille de bronze. L'équipe a enregistré une impressionnante fiche de huit victoires et une défaite en ronde préliminaire. Deux défaites en ronde des médailles ont toutefois relégué les Québécoises au troisième rang de la compétition.

Francis Hébert, athlète en fauteuil roulant, a décroché une médaille de bronze au 200 m. De plus, même s'il a raté de peu le podium, il a réalisé ses meilleures performances à vie au 400 m et au 1 500 m. Plus tôt cette année, Francis s'est vu décerner une bourse Loto-Québec remise par la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

Bravo à nos athlètes!



### › Valérie Sanderson avec l'équipe de soccer féminine canadienne U20?

Valérie Sanderson ne compte plus les titres et les sélections au sein des équipes du Québec et du Canada. Elle ne ménage pas ses efforts dans le but de se tailler une place dans l'équipe féminine canadienne U20, laquelle participera l'an prochain à la Coupe du monde, qui aura lieu au Canada. Après un été passé avec les Comètes de Laval, Valérie se dirige vers le Tennessee pour y poursuivre ses études et se joindre aux Lady Tigers de l'Université de Memphis, évoluant dans la NCAA.

### › Grand succès du Championnat québécois d'été de patinage artistique

L'événement, qui s'est déroulé à Boisbriand, a regroupé plus de 700 patineurs. Les champions olympiques de 2010 et champions du monde de 2010 et 2012, Tessa Virtue et Scott Moir, étaient présents en vue de leur préparation pour les prochains Championnats canadiens et les Jeux olympiques de Sotchi, en Russie. Les médaillés de bronze des derniers Championnats du monde, Meagan Duhamel et Éric Radford, étaient également de la compétition. Félicitations à Nicolas Beaudoin, Nicolas Nadeau et Jessica Potsou, du Club de patinage artistique de Boisbriand, qui ont également participé à ce championnat. Merci au président du comité organisateur, Paul Potsou, ainsi qu'aux 200 bénévoles!



#### Coordination :

Service des communications et relations publiques, 450 435-1954, poste 216  
infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- › Graphisme de la revue : PAR Design
- › Impression : Impression BT • Tirage : 11 100 exemplaires
- › Relecture : Marie Auclair
- › Photographie : Yves Déry, Michel Chartrand, Pierre Latour, Julie Perreault et Sébastien Chalut
- › Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque adresse du territoire de la municipalité de Boisbriand. Ce bulletin municipal peut être transmis à toute personne, résidant ou non sur le territoire de la municipalité, sur demande et sur paiement des frais d'abonnement. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2013. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution Info Boisbriand : 19 octobre 2013  
Tombée des textes : 20 septembre 2013



**11 000 000 \$**  
en 5 ans

Centre de services Boisbriand :  
1400, boulevard Grande-Allée

**Ristourne 2013 : 2 117 000 \$**

Une performance constante et partagée avec nos membres

Siège social—Édifice Desjardins :  
201, boulevard Labelle à Sainte-Thérèse



**Desjardins**  
Caisse Thérèse-De Blainville

450 430-6550  
www.desjardins.com/caissetheresedeblainville



Depuis 22 ans, des professionnels  
qui vous offrent le service personnalisé  
et honnête que vous souhaitez!



Polyclinique 640  
2000, Cours Le Corbusier #101  
Boisbriand, J7G 3E8  
Tél. : (450) 434-6613

Lundi : 9 h à 17 h  
Mardi-Vendredi : 9 h à 20 h 30  
Samedi : 9 h à 15 h



**NOTAIRES**  
Frégeau-Bellefeuille

Robert Frégeau, III, d. d. n.  
Notaire et conseiller juridique

225, chemin Grande-Côte,  
Boisbriand (Québec) J7G 1B6  
Tél. : 450 437-7220 • Fax : 450 437-3343

**BOISBRIAND.COM**  
Au service du cyber-citoyen

Coupons promotionnels  
maintenant disponibles sur le site

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS  
RÉPERTOIRE COMMERCIAL  
RESSOURCES LOCALES  
CHRONIQUES  
LIENS UTILES

**MAGASIN & ÉCOLE DE MUSIQUE**  
**LA ZONE MUSICALE**

[www.lazonemusica.com](http://www.lazonemusica.com)

VENTE - LOCATION - RÉPARATION - LUTHERIE

1116 Boul. Grande-Allée, Boisbriand J7G 2T4  
450-508-4717 info@lazonemusica.com

**INSCRIPTIONS EN TOUT TEMPS**

**GUITARE - BASSE - CHANT - PIANO  
VIOLON - BATTERIE - PERCUSSION  
INSTRUMENTS À VENT ET CUIVRE**

**PROGRAMMES RESPECTANT VOS ATTENTES  
ET VOS AMBITIONS MUSICALES**

Location d'instruments disponible  
Préparation pour auditions collégiales

**SERVICE DE LOCATION**

Du simple micro-casque sans fil pour une conférence jusqu'à  
un ensemble de sonorisation et éclairage complet clé en main,  
nous avons ce qu'il faut pour faire de votre événement un succès.

Pour tous les détails sur nos produits et services  
ou pour magasiner en ligne, rendez-vous au  
[www.lazonemusica.com](http://www.lazonemusica.com)

**LE NOUVEAU SIERRA 2014**  
COMPLÈTEMENT RÉINVENTÉ!



**DU CONFORT  
ET DE LA CLASSE  
POUR LES DURS À CUIRE**

**MAINTENANT DISPONIBLE  
CHEZ BOISVERT!**

**LE NOUVEAU SILVERADO 2014**  
COMPLÈTEMENT REDESSINÉ!



**Boisvert 30<sup>e</sup>**  
CHEVROLET BUICK GMC  
La passion de vous servir



450 430-9400 | 470, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE  
[BOISVERTCHEVROLET.COM](http://BOISVERTCHEVROLET.COM)

# Une rentrée bien remarquée!



À gagner:  
**4 iPad 4 (32 Go)**

Valeur totale approximative de

**2 500 \$**

**CONCOURS**

**Du 2 au 30 septembre 2013,**  
pour chaque tranche de 20 \$ d'achats\*, obtenez un bulletin de participation dans l'un des supermarchés IGA extra Daigle.

Le tirage d'un iPad aura lieu à 15 h le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013, dans chacun des supermarchés IGA extra Daigle participants.

\* 18 ans et plus, résidant au Québec. Aucun achat requis. Détails et règlement en magasin.

Photos à titre indicatif seulement.

\* Les achats doivent être effectués lors d'une même transaction. Les achats sont calculés sur le prix de la marchandise avant taxes, à l'exclusion des produits du tabac, billets de loterie, titres de transport, cartes-cadeaux et tout autre produit là où la loi l'interdit. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin ou à IGA.net.



Luc Daigle,  
Robert Daigle  
et Charles Gingras  
Propriétaires

Visitez-nous au [igadaigle.com](http://igadaigle.com) et faites de belles découvertes!  
Inscrivez-vous à notre Infolettre!



450, rue Blainville Est  
Sainte-Thérèse  
450-435-5500

220, rue Saint-Charles  
Sainte-Thérèse  
450-435-1370

25, boul. des Entreprises  
Boisbriand  
450-430-5572

2605, rue d'Annemasse  
Boisbriand  
450-433-6226